



La lettre de l'école maternelle

EDITO

Rentrée 2023 – Temps éducatifs

L'ensemble du pôle départemental Maternelle se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée et une année scolaire riche de collaborations professionnelles et d'échanges avec les enfants qui vous seront confiés.

Cette lettre de rentrée traite successivement de l'accueil, du passage aux toilettes, de la collation, des récréations et de la sieste qui font l'identité de l'école maternelle, souvent sans être questionnés dans leur fonctionnement. Les équipes enseignantes y trouveront des réponses concernant l'organisation de ces moments mais également des repères actualisés. En effet, afin d'en faire des temps éducatifs à part entière, il convient de les adapter à la maturité des enfants et de veiller à l'alternance de moments plus ou moins exigeants en termes d'implication corporelle et cognitive des élèves.

Mme Y. Bouché, IEN Maternelle 54

L'ACCUEIL, une organisation à adapter davantage aux enfants

L'accueil tel qu'il est nommé et conçu ordinairement dans les écoles, recouvre un temps en présence des parents et un temps après leur départ.



En présence des parents...

Ce temps d'accueil permet l'arrivée progressive de tous les enfants accompagnés de leur(s) parent(s) ou accompagnant. En effet, les enjeux de coéducation autorisent l'entrée des parents en particulier pour ceux qui fréquentent l'école pour la première fois et ce, dans le respect des consignes de protection des espaces scolaires ([BO n°15 du 13 avril 2017](#)).

L'entrée des adultes de référence de l'enfant dans la classe est un moment clé pour marquer le passage de la maison à l'école et rassurer enfant et parent(s) : le rituel du « Bonjour » et les échanges individualisés

contribuent à sécuriser les plus inquiets ou hésitants. C'est aussi un moyen privilégié pour faire voir ce que les enfants sont en train d'apprendre, comment ils s'y prennent et pour montrer l'importance d'une fréquentation régulière. De plus, ce temps d'accueil peut être une opportunité pour mettre en œuvre des projets construits avec les familles. ([Coéducation](#) – Site Maternelle 54).

Pour assurer une sécurité affective, le Doudou ou la tétine restent autorisés, tant que de besoin et quel que soit l'âge de l'enfant. La nécessité de disposer de ses deux mains pour participer aux activités sera un moyen parmi d'autres pour amener les enfants à s'en séparer. Et, pour une question d'hygiène, ils seront rangés dans un lieu **individuel** et accessible par chaque enfant, si nécessaire.



Actualité

45e édition du livre sur la Place :

- Nancy, les 8-9-10 septembre 2023

[Consulter le Programme](#)

CANOPE - Atelier 54

[Salon des ressources éducatives](#)

Mer. 27/09/2023 14h00 à 17h00

Maths au cycle 1 : **enseigner explicitement les mathématiques** - Conf. d'Yves THOMAS
Mer. 11/10/2023 09h00 à 12h00

La simplification du langage **pour apprendre à (mieux) penser parler lire écrire** - Conf. d'Emmanuelle CANUT
Mer. 27/09/2023 09h00 à 12h00

Rendez-vous

[97ème congrès AGEEM 2024](#)

En corps Encore !

Saint-Brieuc (22) - Juillet 2024

à [Re]LIRE

- [Un plan d'action pour l'école maternelle](#) : donner à tous les élèves les bases de leur réussite et garantir leur épanouissement (BO n° 2 du 12 janvier 2023)
- [J'ai 3 ans et je vais entrer à l'école maternelle...](#) (Lettre de l'école maternelle n°22)
- [Scolarisation des moins de 3 ans - Une rentrée réussie](#) - Eduscol

Ce premier temps d'accueil, d'une durée de 20 minutes maximum à partir de l'ouverture des portes (8h20), est fonction de l'âge des enfants. Il diminue progressivement dans la mesure où la transition matinale s'améliore au fur et à mesure de l'année. L'enseignant conçoit et propose des activités de jeux libres qui pourront être structurées au fur et à mesure de l'année, ou encore des activités connues des enfants permettant une pratique autonome au bénéfice d'un entraînement ou du réinvestissement de connaissances.

Il est indispensable de penser la stabilité de ces activités sur une période donnée suffisamment longue afin de donner des repères aux enfants et de contribuer ainsi aux apprentissages antérieurs et à venir. A partir de la MS, des dispositifs d'inscription peuvent ainsi être mis en place.



Exemple de tableau des ateliers thématiques, classe J

Avec les plus jeunes, l'évolution de l'organisation matérielle s'appuie sur l'observation des activités les plus appréciées des enfants. On privilégie la démultiplication du matériel plutôt que l'usage de colliers ou de places limitées pour accéder à un espace ou coin jeu. On propose des objets identiques en double voire en triple pour permettre aux enfants d'interagir, de [S'imiter pour se parler](#) (vidéo 13' – CERIMES).

Après le départ des parents...



de l'emploi du temps journalier

On considérera que la suite de la matinée, une fois que tous les enfants sont arrivés, relève

organisé selon différents choix pédagogiques.

Dans les classes, le plus souvent, la matinée se poursuit par un temps de regroupement qui oblige à interrompre les activités d'accueil ce qui engendre un rangement collectif souvent coûteux en termes de temps et d'énergie, et ce d'autant plus avec les jeunes enfants qui ne sont pas encore en mesure de ranger seuls. D'autres organisations sont possibles afin de différer ce « regroupement » et de s'adapter davantage aux rythmes, aux capacités et aux besoins des enfants.

En PS, il est à construire très progressivement (cf. Lettre de l'école maternelle n°22 - [J'ai 3 ans et je vais entrer à l'école maternelle...](#))

A partir de 4 ans, il est décalé au moment le plus opportun dans la matinée (avant ou après la récréation) afin de lier les activités entre elles et de donner du sens aux apprentissages. C'est pourquoi ce début de matinée peut prendre différentes formes :

- le lancement progressif d'un travail en ateliers ;
- le retour réflexif sur des activités d'entraînement ou de réinvestissement : revenir sur des démarches et des procédures mémorisées ou qui ont évolué
- le retour réflexif sur des activités de découverte : évocation de ce qu'on a réalisé pendant l'accueil
- la préparation des activités ritualisées (date ; absents ; devinette ; etc.) par des enfants qui les présenteront à l'ensemble de la classe selon un rituel langagier (lexique et structure grammaticale) ou activités mathématiques.

Dans tous les cas, une organisation évolutive

La réflexion autour de l'évolution de cette organisation du début de matinée appartient à l'enseignant de la classe. Pour autant, elle sera d'autant plus intéressante si elle est pensée en équipe élargie (Atsem, AESH) dans une logique de continuité de cycle. Elle

prendra toute sa place dans le cadre du domaine 1 du nouveau projet d'école « Domaine 1- Les apprentissages et les parcours des élèves ». Sa présentation à chacun des partenaires, parents et collectivités, assure une compréhension des règles d'organisation qui en découlent.

à [Re]LIRE

[Un aménagement de l'espace bien pensé](#) dès la TPS (Scolarisation des moins de 3 ans, Eduscol) :

- [Aménager et faire vivre les espaces : Pourquoi ? Comment ?](#)
 - [Impact de la hauteur des meubles](#) (audio)
 - [Impact de la place des meubles et des adultes](#) (audio)
- [Aménager les espaces de jeu pour favoriser les jeux durables et les interactions positives entre enfants et entre adultes et enfants :](#)
 - [Des jouets combinables, identiques et des jeux moteurs](#) (audio)
 - [La nécessité de nombreux objets, Pourquoi ?](#) (audio)



LA COLLATION : une approche éducative globale contribuant à un enjeu majeur de santé publique

L'absence de goûter à l'école maternelle à des fins de lutte contre l'obésité n'est pas toujours bien comprise par les familles qui considèrent que cela relève d'un choix parental. Il est donc important d'évoquer le sujet lors de la réunion de rentrée en l'incluant dans une démarche globale de promotion et d'éducation à la santé ([Le parcours éducatif de santé, précurseur de la démarche École promotrice de santé](#), Eduscol).

En effet, « *Aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants.* » (cf. [Note ministérielle du 25 mars 2004](#)).

Cependant, selon les cas et les contraintes locales, elle peut néanmoins être proposée **en tout début de matinée** pour les enfants qui ne prennent pas de petit-déjeuner chez eux.

Dans tous les cas, « les boissons ou aliments proposés aux élèves doivent permettre une offre alimentaire diversifiée favorisant une liberté de choix, en privilégiant l'eau, les jus de fruits, le lait ou les produits laitiers demi écrémés, le pain, les céréales non sucrées, en évitant les produits à forte densité énergétique riches en sucre et matières grasses (biscuits, céréales sucrées, viennoiseries, sodas...) ». (Cf. [recommandations du site MEN](#))

Des actions pédagogiques ponctuelles peuvent viser des objectifs culturels ou d'éducation à la santé et au goût. Elles contribuent à l'instauration d'une certaine convivialité (fêter et chanter ensemble, découvrir d'autres cultures, utiliser les formules de politesse), à l'autonomie des enfants (se servir, distribuer, ranger, etc.) et aux apprentissages (couleurs, formes, textures, goût, etc.). Ces moments doivent néanmoins rester exceptionnels afin d'éviter des apports énergétiques excessifs. Les

anniversaires seront regroupés par mois et proposés selon



ces mêmes principes. Afin de faire de ce temps festif un moment pédagogique, et pour éviter certains gâteaux très caloriques ou difficiles à manger, il est préférable de s'appuyer sur ces goûters d'anniversaires mensuels pour proposer des activités culinaires aux élèves.

Pour préserver l'intérêt pédagogique du jour anniversaire, un rituel pourra être instauré d'une façon symbolique : chanter « *Joyeux anniversaire* » en différentes langues, offrir des

dessins réalisés à cette occasion par d'autres enfants, coller des bougies sur l'image d'un gâteau, passage d'un ballon à l'autre, etc.

Le jeune enfant ne dit pas qu'il a faim, froid, soif... il faut donc être vigilant et attentif. Non seulement les enfants doivent pouvoir se désaltérer à tout moment de la journée scolaire mais il est nécessaire d'instaurer des temps systématiques où de l'eau est proposée aussi bien en été qu'en hiver (chauffage). Là encore, il est utile de réfléchir en équipe à la mise en place d'un système évolutif permettant aux élèves de gérer ce temps de boisson avec le plus d'autonomie possible, selon leur âge et les moyens matériels à disposition de l'école.



LE PASSAGE AUX TOILETTES

C'est un temps éducatif visant à apprendre à s'habiller et se déshabiller, à se laver les mains et surtout à gérer peu à peu ses besoins physiologiques.



Depuis l'instruction obligatoire à 3 ans, les enseignants qui font le choix de ne pas avoir recours au port de couche en classe, y compris la « *culotte d'apprentissage de la propreté* », constatent une acquisition plus rapide de la continence (*propreté*).



L'investissement en temps en début d'année de la part des Atsem, en particulier, est largement compensé par la suite. Les choses sont différentes chez les TPS (cf. [Lettre de l'école maternelle n°15](#)).

Réglementairement, un enfant peut être accueilli à l'école même s'il n'a pas encore acquis la totale maîtrise de ses besoins physiologiques. Par conséquent, la question de cet apprentissage et des « incidents » qui peuvent survenir doit être systématiquement évoquée avec la famille lors de l'entretien d'admission.

Ainsi, avant même l'arrivée de l'enfant à l'école, les parents seront associés à cet apprentissage. Et si ces incidents peuvent être nombreux dans les premières semaines de la première année scolaire, le retour à la maison n'est pas une solution. L'appui des partenaires locaux sociaux ou médicaux pourra également être sollicité.

La plupart des enfants de deux, trois ans sont en chemin vers la continence pour peu qu'on veille à lever toute pression et à respecter, dans la mesure du possible, leur intimité. Cela nécessite une organisation clairement définie en équipe, en fonction des locaux. Ainsi, l'attribution des salles de classe aux différents niveaux doit être envisagée afin de faciliter l'organisation la plus adéquate. Il sera plus judicieux d'installer les classes des petits à proximité des toilettes.

Pour les plus jeunes, le passage régulier facilitera l'acquisition de la continence. Et pour les enfants qui manifestent une certaine appréhension, l'utilisation transitoire du pot peut être envisagée, en préservant l'intimité de chaque enfant.

Chaque enseignant veille à éviter les temps d'attente générés par un passage aux toilettes collectif. Pour les enfants les plus autonomes, le passage individuel sera privilégié et inscrit dans le règlement intérieur. Pour une question de sécurité, les enfants apprendront à demander l'autorisation à aller aux toilettes à l'enseignant(e), avec l'aide de l'ATSEM si nécessaire. A défaut de locaux adaptés à cet effet, le passage aux toilettes en petits groupes sera de mise.

Dans tous les cas, il conviendra de faire preuve de bienveillance vis-à-vis des enfants, de valoriser les efforts car l'enfant a besoin d'encouragements de la part de tous les adultes. Pour ce faire, chacun cherchera à dédramatiser, verbaliser et expliquer. Il appartient à l'enseignant de la classe de veiller à ce que tous les enfants bénéficient de

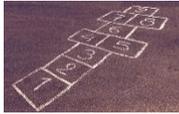
cet environnement serein, véritablement déterminant dans cet apprentissage. L'ensemble des adultes qui entourent l'enfant doit savoir qu'une situation de stress, un événement marquant ou le vécu médical de l'enfant peut impacter cet apprentissage (la naissance d'un cadet, une séparation, un décès, une grande prématurité, des troubles du développement, un handicap, etc.). La littérature jeunesse permet également d'évoquer cette question avec tous les enfants sans distinction.



LES RECREATIONS

Les 30 minutes de récréation comprennent le passage aux toilettes, si nécessaire, l'habillage et le déshabillage.

Ce temps est dédié à des activités libres qui doivent se situer en milieu de demi-journée afin de marquer une coupure entre des temps d'apprentissage. Il répond aux besoins de relations sociales et d'activités physiques dans de grands espaces. Il est



donc systématiquement proposé en extérieur. En cas de mauvais temps, on privilégiera un raccourcissement de la durée plutôt qu'un temps de récréation en salle de jeux. On proposera du matériel connu des enfants (jeux collectifs, parcours objets roulants, coin eau, etc.) pour favoriser les échanges entre les enfants, en particulier lorsque la cour n'est pas aménagée.

Dans les premières semaines, pour les TPS et PS qui peuvent se sentir davantage perdu dans un environnement nouveau, on peut privilégier des activités en extérieur menées par l'enseignant (poussettes, porteurs, bac de manipulation, etc.) hors de la présence des autres classes.

Lorsque les enfants ont acquis suffisamment de repères dans l'école pour



se sentir en sécurité, la récréation est proposée avec un nombre limité d'enfants présents dans la cour. La présence de l'enseignant de la classe reste nécessaire pour pouvoir rassurer les enfants.

Il appartient à l'équipe pédagogique, sous la responsabilité du/de la directeur/trice, de réfléchir à une organisation favorisant la sécurité de tous les enfants : passages aux toilettes, nombre d'enfants présents en même temps, surveillance active, aménagement d'espaces, procédure pour soigner un enfant blessé, etc. Par ailleurs, la surveillance des récréations est effectuée sous la responsabilité des enseignants de service comme défini par le/la directeur/trice.

SIESTE ou PAS SIESTE... ?

Là encore, il convient d'aborder cette question avec les parents au moment de l'inscription et avec l'ensemble de l'équipe pédagogique sur la base des repères ci-dessous.

Les besoins des enfants sont très individualisés mais un cycle de sommeil dure entre 1h30 et 2h maximum. Pour tous les enfants, le temps d'endormissement ne doit pas dépasser une vingtaine de minutes. Sauf cas particulier, il est effectué par un(e) enseignant(e). Au-delà de ces 20 minutes, les enfants qui ne dorment pas doivent être pris en charge par l'équipe enseignante. Par conséquent, l'organisation du décroisement doit prendre en compte le fait que les besoins individuels de sommeil des enfants fluctuent en fonction des périodes et tend à diminuer sur l'année.

En règle générale, un enfant a besoin d'un temps de sommeil juste après le repas. Le/la directeur/trice envisagera la possibilité de prendre cela en compte avec la commune et les parents afin de permettre un accueil pour une sieste à l'école soit après la cantine soit après le repas pris à la maison. Pour les écoles fonctionnant avec des après-midis longues d'environ 3h, l'équipe envisagera avec les

parents la possibilité d'accueillir en classe les enfants qui font la sieste à la maison, juste après ce temps de repos.

En TPS et PS, on veillera tout particulièrement à la qualité de l'environnement (chacun son lit, sa couverture, son Doudou) qui doit être calme avec un accueil rassurant. Pour la sieste, une faible luminosité est suffisante. Le noir complet ne permet pas au cerveau de faire la distinction entre la sieste et la nuit.



A l'âge charnière des 4 ans mais parfois dès 3 ans, certains enfants n'ont plus besoin de sieste. On veillera à proposer une organisation souple pour répondre aux besoins de chacun. Pour ceux qui ne dorment pas, la variation de leur capacité d'attention est prise en compte globalement dans l'emploi du temps de la journée : le début d'après-midi est donc dédié à des activités artistiques, des manipulations individuelles, des découvertes de matériels (explorer le monde), des grands puzzles réalisés à plusieurs, des séances d'entraînement dans tous les domaines, etc.

Seuls ceux qui s'endorment régulièrement doivent pouvoir bénéficier d'un lit couchette ou d'un tapis et peuvent éventuellement aller dans la salle de sieste des plus jeunes.

En GS, à l'exception des cas évoqués avec les parents, la sieste n'a pas lieu d'être proposée car elle grèverait l'indispensable temps de repos nocturne.

Mot d'enfant...



G. (4 ans) : « Maitresse, tu sais... eh ben, les bébés animaux se lavent avec la langue de leur maman... »

E. (voyant que l'enfant n'a pas terminé) : « Ah... ! »

G. « Oui, sauf les hérissons ! ».